



## ASSEMBLÉE — 40<sup>e</sup> SESSION

### PLÉNIÈRE

#### DÉCISION N<sup>o</sup> 3

À la septième séance plénière de sa 40<sup>e</sup> session, le 3 octobre 2019, l'Assemblée a adopté les résolutions suivantes :

- 12/1 : *Cybersécurité dans l'aviation civile*, présentée dans la note A40-WP/615
- 12/2 : *Exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI relative à la sûreté de l'aviation*, présentée dans la note A40-WP/615
- 12/3 : *Déclaration sur la sûreté de l'aviation — Affirmer l'engagement mondial en faveur du renforcement de la mise en œuvre*, présentée dans la note A40-WP/615
- 13/1 : *Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) — Méthode de surveillance continue (CMA)*, présentée dans la note A40-WP/623
- 14/1 : *Atténuation de la propagation des maladies, notamment par la désinsectisation des aéronefs et la lutte antivectorielle, et importance du CAPSCA [Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile (CAPSCA)] pour la mise en œuvre*, présentée dans la note A40-WP/636
- 14/2 : *Élaboration et mise en œuvre de dispositions de facilitation — Lutte contre la traite des personnes*, présentée dans la note A40-WP/636
- 14/3 : *Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI liées à la facilitation*, présentée dans la note A40-WP/636

— FIN —